

Conférence de presse du 6 décembre 2011

Intervention de Patrick Bernasconi

Je vous parlerai essentiellement ce matin des perspectives pour l'année prochaine.

Mais avant de se lancer dans l'exercice des prévisions, voyons d'abord d'où l'on part. Quel bilan peut-on tirer de l'année 2011 du point de vue des entreprises de Travaux Publics ?

En résumé, 2011 est une année où la reprise qui s'est dessinée au premier semestre, n'aura été ni suffisante, ni assez durable pour empêcher que se poursuive la fragilisation des entreprises.

Au final, nous connaissons une progression de l'activité, avec une hausse de 3% des heures travaillées par le personnel permanent et intérimaire. Cet indicateur des heures travaillées me paraît être celui qui reflète le mieux la réalité de l'activité, l'analyse des facturations étant parasitée par la hausse des coûts des entreprises (matières premières notamment) et la guerre des prix qui, malheureusement, se poursuit.

La reprise s'était bien dessinée en début d'année grâce à trois phénomènes :

- Le rattrapage des fortes intempéries de la fin 2010
- La reprise de l'investissement privé
- Un bloc communal qui a gardé son autonomie financière et donc sa capacité à investir.

Néanmoins, le pessimisme est de retour depuis le milieu de l'année sous l'effet de la crise financière qui a amplifié le comportement négatif de certains acteurs comme par exemple les départements. Sur les 11 premiers mois de 2011, le nombre de lots d'appels d'offres lancés par les départements est en baisse de 11% par rapport à la même période de 2010.

On note tout particulièrement un essoufflement dans le domaine de l'investissement et de l'entretien routiers et une opposition toujours plus marquée entre le monde rural qui subit la crise et le monde urbain où un certain nombre de grands projets soutiennent l'activité.

La situation des entreprises ne s'améliore donc pas avec des conséquences sur l'emploi et les marges.

Compte tenu de l'absence de visibilité sur l'activité future, les embauches sont gelées, les départs ne sont pas remplacés. Sur les 9 premiers mois de l'année, 3 200 postes d'ouvriers permanents ont été supprimés. Depuis le début de la crise en 2008, la profession a perdu 21 000 emplois. Les entreprises font le choix de l'intérim car elles n'ont pas confiance dans

l'avenir (+12,2% en heures travaillées sur les 12 mois glissants ; 34 000 équivalents temps plein intérimaires soit 16% des effectifs ouvriers totaux).

Ajoutons le fait qu'elles subissent fortement un effet de ciseau sur les délais de paiement : les délais fournisseurs continuent à baisser tandis que les clients publics maintiennent des délais supérieurs à 90 jours. En conséquence la trésorerie s'est fortement dégradée passant d'une médiane de 16 jours en 2008 à 12 jours en 2010. La situation financière des entreprises de Travaux Publics est fragilisée. La proportion des entreprises en perte, qui s'établissait aux alentours de 10 % avant le déclenchement de la crise, a plus que doublé pour atteindre un maximum de 23 % au 1er trimestre 2010 avant de redescendre à 16% au premier trimestre 2011.

Tournons-nous vers 2012. Faire des prévisions consiste habituellement à faire la synthèse entre quasi certitudes et hypothèses raisonnables. Cette année les hypothèses avec une forte part d'aléas l'emportent largement sur les certitudes. Les chiffres que je vais vous présenter sont plutôt volontaristes. Ils reposent sur la conviction que la puissance publique jouera son rôle d'acteur économique et mettra en place les financements qui empêcheront le blocage de l'économie des Travaux Publics.

Alors que nos entreprises auront réalisé 40,8 MD€ de chiffre d'affaires en 2011, elles devraient afficher un chiffre d'affaires de 40,3 MD€ en 2012 soit une baisse de 1%.

Seuls les grands opérateurs vont soutenir l'activité avec le démarrage de grands projets de LGV, la montée en puissance des chantiers de transports en commun en site propre et la poursuite de travaux dans les concessions autoroutières. Au total ces travaux devraient augmenter de 5% en 2012.

En revanche le comportement de l'Etat comme celui du secteur privé pénaliseront l'activité des douze prochains mois.

Côté Etat, quelques chiffres :

- -16% pour les crédits correspondant au développement des infrastructures routières à 754 M€.
- + 27% pour les crédits d'entretien à 169 M€ à comparer aux 278 M€ en 2008.
- -11% pour le budget de l'AFITF à 2 MD€ (sans tenir compte des prochaines annulations de crédits de futurs plan de rigueur).

Quant au secteur privé, un retournement est attendu. Il devrait connaître un repli de 4% dans un environnement économique défavorable : difficulté croissante des entreprises à accéder à des financements pour leurs investissements et mauvaise orientation du bâtiment neuf.

Reste la question numéro 1 pour l'évolution de l'activité de nos entreprises : **quel sera le comportement des collectivités locales ?** Nos prévisions qui anticipent une baisse limitée de 1,5% de la demande des collectivités aux Travaux Publics, sont pour le moment optimistes par rapport aux informations qui me remontent du monde financier.

L'hypothèse de -1,5% tient compte des incertitudes qui pèsent sur l'évolution des recettes futures des collectivités suite à la réforme fiscale, et au gel des dotations de l'État.

Dans ce cadre et compte tenu des travaux à engager, les communes et leurs groupements devraient maintenir leurs investissements. En revanche la situation financière des départements et le poids de leurs dépenses sociales devraient les conduire à baisser de 6% leurs commandes aux entreprises de Travaux Publics.

Mais cette hypothèse de -1,5% sous-entend que les collectivités pourront satisfaire leurs besoins de financement bancaire. Or à l'heure actuelle, rien n'est moins sûr.

Les collectivités locales connaissent des difficultés pour leur accès au crédit et cela risque de s'amplifier. Un blocage comparable à celui de 2008 est survenu en 2011 sur le marché interbancaire. Mais la situation actuelle est plus sévère qu'en 2008, les banques ayant en 2008 amorti une partie du choc en jouant sur leurs fonds propres. Cela n'est plus possible désormais avec la mise en place du dispositif Bâle 3. Devant disposer de plus de fonds propres pour prêter, les banques ont réduit leur offre de crédit. De plus, le prix de cette ressource se renchérit du fait à la fois du relèvement des marges des banques et de conditions de refinancement plus coûteuses. Enfin, les créances des collectivités n'étant plus considérées comme facilement cessibles, les banques ne sont plus incitées à entrer sur ce marché ou à s'y développer. Les difficultés de DEXIA ont amplifié encore le phénomène.

Face à cette situation, la puissance publique a réagi pour mettre des crédits à disposition des collectivités locales qui en ont traditionnellement besoin en fin d'année pour assurer l'équilibre de leur budget. Une première ligne de crédit de 3 MD€ a été débloquée par la Caisse des dépôts. Face à la demande des collectivités, une deuxième ligne de 2MD€ vient d'être dégagée. Problème, il semble que les banques qui doivent relayer ces crédits n'ont pas répondu à l'adjudication. La situation est déjà délicate en cette fin année, puisque des collectivités ont signé des ordres de service pour réaliser des travaux qu'elles pourraient ne pas être en mesure de payer sans emprunter.

Pour 2012, l'addition du démantèlement de DEXIA et du désengagement des autres banques, sous l'effet de Bâle 3, chiffrent les besoins de financements non satisfaits des collectivités locales à 7 MD€. Ce chiffre correspond à un maintien de l'emprunt au niveau de 2010 qui est inférieur de 17% à celui de 2009.

Le Gouvernement souhaite que le nouveau pôle public reprenant les activités de DEXIA soit rapidement opérationnel. Dans la pratique, cela nécessitera plusieurs mois. Cet établissement financier porté par la Caisse des dépôts et la Banque postale devrait au mieux commencer à financer les collectivités au cours du second semestre.

Les 7 Md€ de besoin de financement non satisfaits portent sur 2 Md€ pour faire la soudure au premier semestre d'ici à ce que le futur pôle public soit opérationnel et sur 5 Md€ pour compenser le retrait des autres banques. J'ai écrit au Premier ministre et aux Présidents des Associations d'élus pour les sensibiliser au risque de blocage de l'investissement des collectivités locales. Si les 7 Md€ de besoin de financement ne sont pas satisfaits, cela pourrait impacter les Travaux Publics à hauteur de 10% de leur activité et entraîné la disparition d'entreprises déjà fragiles et la destruction d'emplois. Je demande que pour 2012, le fonds d'épargne de la Caisse des dépôts soit mis à contribution. Cela aura le mérite de détendre le marché et de permettre aux collectivités d'emprunter le volume dont elles ont besoin, à un coût raisonnable

Au-delà des mesures d'accompagnement indispensables pour 2011 et 2012, il faut se préparer à une insuffisance structurelle de l'offre de crédit aux collectivités locales face à leurs besoins de financement. La future Agence de Financement des Collectivités Locales souhaitée par les Elus, qui devra comme toutes les banques avoir une gestion très prudente de ses engagements, ne pourra que partiellement compenser cette insuffisance.

La création de tout dispositif permettant d'orienter l'épargne des Français vers le financement des investissements en infrastructures des collectivités locales (travaux neufs, d'amélioration et de modernisation) permettrait de faire face durablement à cette pénurie.

En conclusion, je voudrais rappeler qu'il ne s'agit pas d'engager des travaux pour faire plaisir aux entreprises de Travaux Publics et trouver de l'activité à leurs salariés. La situation des infrastructures se dégrade. La France dispose d'un patrimoine en infrastructures et réseaux particulièrement riche, estimé à 2 000 milliards d'euros. Ces infrastructures nécessitent d'être entretenues pour rester performantes. Hors, le manque de moyens consacrés à l'entretien et à la rénovation des réseaux est manifeste depuis plusieurs années. Il conduit aujourd'hui à une détérioration dans de nombreux domaines.

Dans le domaine des voies ferrées, la dégradation se répercute sur la ponctualité des trains. L'état du réseau en Ile de France est particulièrement critique, cumulant manque de capacités face aux évolutions démographiques et insuffisance d'entretien pour des infrastructures souvent anciennes.

La dégradation du réseau routier national s'accroît à mesure que diminuent les budgets d'entretien. Depuis 2009, le niveau d'entretien préventif et de renouvellement des couches de chaussée est insuffisant. Le taux de renouvellement annuel des couches de chaussée est ainsi passé de 8 % en 2009 (niveau optimal obtenu dans le cadre du plan de relance) à 4 % en 2011. Il devrait atteindre 5 % en 2012.

Pour les réseaux d'adduction d'eau potable, des taux de fuite atteignant 30%, voire 40% dans certaines petites collectivités rurales ne sont pas rares.

Dans le domaine électrique, la dégradation du réseau se traduit par des coupures d'électricité, conséquence d'une chute des investissements au cours de la décennie précédente. Selon un rapport parlementaire d'avril 2011, la durée annuelle moyenne de

coupure d'électricité par utilisateur, hors événements exceptionnels, s'établit ainsi à 84 minutes en 2010 contre 50 minutes en 2000.

C'est pourquoi j'ai proposé la semaine dernière à la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet *la mise en place d'un observatoire de la qualité de service des infrastructures* qui fournirait un bilan complet de l'état des infrastructures. Des indicateurs de qualité de service ou d'usage des infrastructures existantes seraient mis en place au niveau régional avec les Cellules économiques régionales de la construction puis consolidés au plan national.

Les ressources existantes issues de différents observatoires (Observatoire des territoires de la DATAR, Observatoire National des Services Publics d'eau et d'assainissement, Commission de régulation de l'énergie, l'Institut de la gestion déléguée, Observatoires régionaux des transports, etc.) pourraient être collectées pour bâtir ces indicateurs. Un suivi serait réalisé annuellement.